Projet approuvé en conseil d'administration n° 4 / lundi 4 juillet 2022

collège Le Haut Gesvres
académie Nantes
éducation nationale

PROJET D'ÉTABLISSEMENT

2022 - 2026/2027

instruire
éduquer
socialiser
dans le respect des principes et des valeurs de la république

UN COLLÈGE PUBLIC POUR LA RÉUSSITE DE TOUS ET DE CHACUN

Trois axes majeurs, Trois lignes de force

pour le **COLLEGE LE HAUT GESVRES ET SES ELEVES**

1 – Favoriser la réussite de tous les élèves

"de l'ambition pour chaque élève"

2 – Acquérir des savoirs, développer des connaissances et construire des compétences

"Instruire, transmettre, évaluer"

3 – Renforcer la citoyenneté et l'ouverture culturelle

"Ouvrir, s'ouvrir…Grandir, s'épanouir"

DEPUIS 2002 COLLÈGE HAUT GESVRES TREILLIÈRES

PROJET D'ÉTABLISSEMENT
2022 - 2026/2027

instruire
éduquer
socialiser

dans le respect
des principes
et des valeurs
de la république

UN COLLÈGE PUBLIC POUR LA RÉUSSITE DE TOUS ET DE CHACUN

Trois axes majeurs, Trois lignes de force

pour le **COLLEGE LE HAUT GESVRES ET SES ELEVES**

1 – Favoriser la réussite de tous les élèves

"de l'ambition pour chaque élève"

2 – Acquérir des savoirs, développer des connaissances et construire des compétences

"Instruire, transmettre, évaluer"

3 – Renforcer la citoyenneté et l'ouverture culturelle

"Ouvrir, s'ouvrir…Grandir, s'épanouir"

Rappel des objectifs

Objectifs généraux

Article L401-1 du Code de l'Éducation**.** Cet article prévoit l'élaboration par l'établissement, pour remplir sa mission de service public, d'un projet définissant les modalités particulières de mise en oeuvre des objectifs et des programmes nationaux, précisant les activités scolaires et périscolaires prévues à cette fin.

Article L111-1 du Code de l'Éducation

L'éducation est la première priorité nationale.

Le service public de l'éducation est conçu et organisé en fonction des élèves et des étudiants.

Axes du Projet académique

Le document académique a défini et proposé quatre « axes » qui sont :

Réussite – Insertion – Solidarité – Coopération

Conforter la **REUSSITE** *de tous les élèves*
Favoriser une **INSERTION** *réussie dans la société*
Ne laisser personne au bord du chemin : **SOLIDARITE**
Travailler ensemble pour la réussite de tous : **COOPERATION**

Ce projet s'inscrit dans la continuité du précédent. La réflexion qui a animé les personnels a été de se servir de cette démarche de projet, pour se questionner individuellement et collectivement, sur les pratiques développées. Ce doit être une posture simple et constante. Plusieurs questions sont posées quotidiennement, dans l'exercice des missions des personnels du collège, pour accueillir les élèves qui nous sont confiés et permettre à chacun de ceux-ci, avec leurs différences de développer leur propre parcours de réussite.

Professeurs et agents sont ainsi animés d'un même esprit pour tenter et réussir – dans le cadre de ce projet – d'accompagner les élèves vers des objectifs précis sur ce nouveau cycle du projet : un projet qui est ainsi adossé au contrat d'objectifs, défini avec les autorités académiques (et qui figure en annexe de ce projet).

Orientations liminaires de travail et philosophie du projet

① L'hétérogénéité : c'est un constat, un point prioritaire et aussi un atout du collège.
C'est donc un constat positif pour les personnels du collège. Les différences de potentialités des élèves doivent inciter à rechercher des solutions individualisées sans développer des dispositifs ségrégatifs. Que peut-on en faire ?

- Ne pas dévaloriser les élèves en difficulté, mais les encourager à être curieux, tous
- Reconnaître les bons élèves : démystifier le « complexe dit de l'intello » et encourager l'excellence
- Faire travailler les élèves en groupe pour collaborer et progresser : des élèves volontaires expliquant, construisant ensemble, reformulant à d'autres… ⇨ Un collège lieu de solidarités
- Saisir l'opportunité des EPI pour relancer les pratiques liées dans les travaux interdisciplinaires

② Exemplarité et force de la règle - Il a été noté l'importance de réaffirmer la valeur de l'exemplarité de l'adulte, sa compétence (on ne discute pas la règle). Les règles ne sont pas toujours appliquées de la même façon par les adultes ➔ Une solution : réaffirmer des règles communes et partagées de vie dans la classe et les afficher. Il convient d'adopter une ligne commune de façon à donner des repères plus nets aux élèves. Dans son application uniforme par tous et pour tous, la règle bénéficie d'une meilleure lisibilité et d'une meilleure compréhension. Le règlement intérieur récemment revu illustre cette orientation.

③ L'élève doit être acteur de son parcours. Pour atteindre cet objectif cet élève c'est celui qui exploite ses possibilités. Celui qui travaille, qui est sérieux, conscient, le cas échéant, de ses difficultés, mais avec la volonté de réussir, de s'améliorer. C'est l'élève curieux, capable d'initiative, solidaire, respectueux d'autrui, qui s'implique dans la vie du collège. Il est un élément moteur de sa classe avec un esprit positif. C'est un élève qui saisit le sens de sa présence au collège.

↳ Chaque élève a les capacités pour correspondre à cette définition de ce que doit être le ''bon'' élève attendu finalement et très simplement dans le cadre de ce processus. Les résultats ne sauraient donc être le seul indicateur de réussite.

Et enfin, ④ Qu'est-ce que la réussite ? la réussite n'est pas la même pour tous, mais il faut avoir les mêmes exigences : rendre les élèves responsables de leur réussite et surmonter les échecs pour mieux définir le travail à effectuer.

« *Faire du projet, mener ce projet* » au quotidien… La démarche de projet est reconnue dans la gestion, l'organisation et la vie de l'établissement. Dans un contexte d'affirmation de **nos responsabilités respectives**, marquant l'engagement de chacun au sein du service public d'éducation nationale, **écoute et respect** guident le travail quotidien.
Le projet représente une occasion forte pour **dire et afficher ce que nous allons faire** ⇨ communication externe
Le projet est donc « **programme** » ⇨ pour nous-mêmes et pour les familles notamment ⇨ communication interne
Dans le cadre d'un mode évaluatif continu, ce projet sera accompagné de fiches action, rédigées chemin faisant, démontrant au quotidien la volonté constante de respecter l'esprit de ce document qui est avant tout une opportunité permettant de réfléchir en permanence sur nos valeurs professionnelles.

Les axes, les lignes de force de notre projet

1 - Favoriser la réussite de tous les élèves : ''de l'ambition pour chaque élève**''**

. Accompagner : *du soutien au renforcement et au perfectionnement…*
. Développer le goût des études et la notion du plaisir d'apprendre
. Renforcer le suivi personnalisé des élèves en difficulté et le contact avec leur famille
. Réduire au maximum le taux d'échec du DNB* *et continuer d'accompagner chacun vers la réussite à cet examen*
. Installer les…Parcours : Avenir, Citoyen, Artistique & Culturel *pour chaque élève*
. Parcours Avenir mais aussi, liaisons intercycles → conseil écoles-collège et articulation collège-Lycées

2 - Acquérir des savoirs, développer des connaissances et construire des compétences ''Instruire, transmettre, évaluer**'' et ce, avec :**

. Les savoirs au cœur des pratiques : Savoir / Savoir-faire / Savoir-être
. L'interdisciplinarité pour des regards croisés et intégration des usages numériques
. Le travail sur l'évaluation : Exigence par rapport au travail, aux résultats, à l'attitude et Reconnaissance des efforts
. La prise en charge de la difficulté : un niveau insuffisant n'est pas une fatalité
. L'orientation : s'informer, s'orienter et être ainsi cet élève ''acteur'' de son parcours

3 - Renforcer la citoyenneté et l'ouverture culturelle ''Ouvrir, s'ouvrir…Grandir, s'épanouir**'' dans le cadre :**

. d'un collège ''Rurbain'' attentif à l'ouverture culturelle, linguistique, citoyenne (Ressources de proximité limitées)
. de relations à renforcer ou à construire avec de nombreux et différents partenaires utiles aux actions
. d'un lieu de travail avant tout mais le collège est aussi un lieu d'épanouissement pour nos élèves
. d'une démarche en lien avec les thèmes du développement durable (le collège a été labellisé E3D Excellence)

De manière complémentaire, plusieurs principes doivent être bien posés

- Ne pas transformer des différences en inégalités
- Faire évoluer le statut de l'erreur comme un outil pour apprendre, non stigmatisant
- Déceler les compétences de chacun, pour pouvoir les développer
- Aboutir concrètement à une **définition commune** de « l'élève acteur de son parcours »
- Réaffirmer la valeur de l'exemplarité des adultes

Porter les valeurs de notre collège

par des actions concrètes et un engagement fort de tous

Le collège Le Haut Gesvres, avec ses spécificités, doit prendre en compte diverses priorités pour son propre projet. Cet EPLE (Établissement Public Local d'Enseignement) est installé au centre de la commune de Treillières, située à 15 km au nord du centre ville de Nantes. D'une superficie de 2900 hectares étirée sur 12 km, elle a enregistré une évolution démographique significative depuis les années 80 (1717 habitants en 1968, 2396 habitants en 1975, 3659 en 1982, 6030 en 1999, 7258 en 2006) pour atteindre aujourd'hui le chiffre de 10000 habitants (9701 chiffre INSEE 2019). Nantes se projette pour ainsi dire de plus en plus sur la commune de Treillières dont la population croît très rapidement modifiant la mentalité locale et le paysage. Le secteur du collège intègre également La Pâquelais et Grandchamp des Fontaines. Treillières cesse progressivement d'être une commune à dominante rurale pour devenir un espace d'habitat résidentiel : un espace rurbain (et non péri-urbain) avec ce que cela peut supposer comme particularités et attentes. Le collège Le Haut Gesvres a été créé en 2002 dans ce contexte de développement démographique (337 élèves à l'ouverture).

Trois lignes de force ont donc été définies au travers des axes et des perspectives ont été posées. Elles ouvrent un champ d'investigation pertinent pour concrétiser plus encore l'engagement professionnel de chacun dans un projet collectif au service de la réussite des élèves.

Les professeurs et leurs élèves doivent tirer avantage de la situation géographique de l'établissement.
L'ouverture culturelle doit ainsi être plus encore une des spécificités de notre collège.

Les élèves sont-ils par essence ouverts, curieux ? ou, faut-il précisément **leur donner le goût d'être curieux** ?

La culture doit être perçue comme un moyen d'ouverture et d'intégration au monde. Cette approche contribuera à ce que nous atteignions nos objectifs en matière de citoyenneté :

- la culture, élément identitaire du citoyen
- le patrimoine, bien collectif par excellence
- le patrimoine local, base de la citoyenneté et au-delà de l'éco-citoyenneté

En complémentarité avec les objectifs pédagogiques fixés par la réglementation et en veillant bien à donner sa **place majeure à l'apprentissage des savoirs fondamentaux**, il apparaît important compte tenu des ressources présentes de tirer profit de sa situation et de son environnement. Il s'agit d'établir les passerelles entre les connaissances à acquérir et la culture qui fait partie intégrante de notre civilisation… et des autres, de manière à offrir aux élèves les repères nécessaires pour mieux comprendre le monde. Des expériences associatives sont possibles FSE et AS***.
Aussi, convient-il de permettre à chaque élève durant son passage au collège Le HAUT GESVRES, de mieux appréhender des réalités différentes qui fondent notre culture pour se diriger sereinement et utilement vers le lycée.

Une culture « plurielle » :

- culture littéraire, linguistique et artistique / les «humanités»
- culture scientifique, technologique **ET** numérique / les sciences expérimentales
- culture sportive / la connaissance de soi, la performance et la solidarité

Ces **trois** familles culturelles serviront de bases à l'orientation de notre action pédagogique. Il ne s'agit pas d'opposer ces genres, mais bien au contraire d'amener les élèves à saisir leur complémentarité pour les aider à réussir dans leur parcours collégien. Les EPI **, au-delà des enseignements communs disciplinaires, offrent des opportunités pour orienter, développer le travail, **au bénéfice des élèves que nous avons à accueillir**.

* **DNB** : Diplôme National du Brevet ** **EPI** : Enseignements Pratiques interdisciplinaires *** **FSE** : Foyer Socio Éducatif
*** **AS** : Association Sportive

Quelques exemples d'actions menées ou à envisager…

…à titre "d'exemple" <u>et</u> sans verser dans le catalogue d'actions.

Il s'agit juste là d'évoquer ce qui a été fait, ce qui a du sens et ce, en lien avec le travail développé pour valoriser les disciplines (chacune) et les projets interdisciplinaires.
Par des actions, la démonstration doit être faite en évoquant concrètement ce qui est possible, faisable, réalisable, reproductible, adaptable, modifiable… : autant de déclinaisons de la mise en œuvre du projet d'établissement.

- L'accompagnement personnalisé : des opportunités pour bien flécher les éléments fort pour tendre vers l'autonomie
- Deux axes d'apprentissage : la lecture pour l'autonomie et l'indépendance, l'exposé pour la communication orale.
- L'évaluation par compétences : modalités et objectifs ⇨ un objectif simple consistant à rendre lisible et compréhensible les éléments d'évaluation pour permettre aux parents d'être impliqués concrètement dans le suivi du travail et des résultats scolaires.
  ↳ <u>PRINCIPE de fonctionnement :</u> évaluation critériée, comme un palier et une première réponse, puis l'objectif plus précis d'évaluation par compétences, sur l'ensemble du collège avec une distinction selon que cette évaluation est non chiffrée sur le niveau 6ème (cycle 3) et qu'elle est chiffrée sur les niveaux 5ème, 4ème et 3ème (cycle 4). Cette approche (cycle 4) n'exclue pas la démarche par compétences (utile pour le contrôle continu du DNB) avec des devoirs et exercices répondant à des critères définis par l'enseignant contribuant là aussi à donner du sens.
  ↳ L'objectif partagé est d'aboutir à une "évaluation critériée des capacités et des compétences"
- Les EPI : autant de possibilités à valoriser et partager en contribuant à donner du sens aux apprentissages
  ↳ quelques exemples d'activités pour et avec les élèves : Ateliers philosophie / Organisation événement sportif à caractère culturel, citoyen et solidaire / Partenariat pour émissions de radio avec chaîne locale….
- Le CDI : un lieu majeur du collège pour accéder à des ressources multiples.
- Des usages numériques multiples pour les élèves et pour les enseignants
- Actions d'informations sur les dérives des réseaux sociaux : certains usages numériques en question
- Actions pour un bon usage des outils numériques.
  ↳ PIX : un cadre et une opportunité pour ces usages numériques évoqués ci-avant
- En 6ème, pour renforcer l'éducation à la citoyenneté liée à la préservation de l'environnement, les enseignants s'engagent à organiser des actions et/ou séjours afin de placer les élèves au contact des réalités du terrain (un exemple : Sortie Vioreau)
- En histoire-géographie, par exemple, les professeurs s'engagent, à veiller à intégrer un déplacement dans un lieu patrimonial… c'est là en substance l'ouverture sur l'environnement local …et les ressources sont multiples.
- L'ancrage de LCA au collège : une option pour le plus grand nombre
- Le développement de l'allemand en LV2C3 : un atout pour l'espagnol
  ↳ L'ouverture sur les pays étrangers est une priorité, intégrée de façon étroite avec des objectifs et contenus pédagogiques.
  Le collège est un lieu d'enseignement où la préparation des sorties et voyages constitue une possibilité pour permettre aux élèves de profiter pleinement des observations et apports sur site (sensibilisation aux visites des musées et aux spectacles vivants par exemple). L'intérêt est fort pour les professeurs de développer un «retour» formulé des visites (charte des voyages).
  Il convient toujours de bien veiller à ce qu'un voyage ne puisse avoir un caractère ségrégatif ou discriminant.
- Des actions sont développées en lien avec différents partenaires autour du théâtre et du spectacle vivant
- Des actions aussi avec des partenaires locaux de proximité dans le domaine culturel : la médiathèque Jean d'Ormesson et CCEG…
- Le CESC (comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté), le FSE ***… des terrains d'initiatives pour l'ouverture.
- Des actions engagées avec l'infirmière en partenariat avec les professeurs : Alimentation ''diététique'' – Puberté – Contraception – Relations affectives et amoureuses – Compétences psycho-sociale etc…
- L'association sportive (AS) *** : activités sportives et compétitions pour un autre apprentissage de la citoyenneté.
- La citoyenneté et – dans le contexte actuel – l'écocitoyenneté qui peut s'exprimer dans le Projet E3D cf Axe 3
- Citoyenneté et en premier lieu respect de l'autre ⇨ Égalité Femmes-Hommes♀ ♂, lutte contre le racisme et les discriminations
- Le partenariat avec les familles pour les impliquer sous différentes formes dans la vie du collège
- Les neuro-sciences : une approche raisonnée des apports possibles en appui de l'attention à porter aux élèves
- Le partage d'informations en salle des professeurs avec des moyens diversifiés et simples à bien utiliser pour contribuer à bien répartir les projets sur toutes les classes (⇨ affichage des fiches actions / ⇨utilisation du tableau des classes etc, etc…)
- L'ASSR : la sécurité routière demeure un enjeu
- La formation des délégués : apprendre à investir cet espace pour participer à la vie et au fonctionnement du collège
- Le tutorat 4ème / 6ème pour contribuer au meilleur climat scolaire : une action déjà développée et à maintenir
- Des temps forts sur des journées mondiales : autant d'opportunités pour profiter de la communication développée et valoriser le travail réalisé de manière continue au niveau des disciplines
- Des expositions… en accueillir et y aller (au-delà de difficultés pour des déplacements en groupe vers l'agglomération)
- L'orientation : enjeu premier avec…Le "Parcours Avenir" et actions multiples ⇨ Rendez-Vous professionnels du lundi ⇨Forum "Devine mon job" ⇨ Grand Quiz de l'industrie ⇨"Les Ailes du Campus" ⇨Place Ô Gestes ⇨Ambassadeurs du lycée Monge ⇨ Ateliers CV, etc...

Genèse du projet… La démarche de projet permet, conformément à l'esprit du législateur, la mobilisation de la communauté éducative et la déclinaison locale des objectifs nationaux. Les travaux de réflexion sur le projet ont été menés au sein de l'établissement dans la continuité de la réforme du collège développée au niveau national au cours de l'année scolaire 2015-2016. Ils ont contribué à fédérer les énergies de chacun des acteurs de la communauté et à renforcer les initiatives, en étant davantage reliées et connues de tous, dans le cadre d'une politique d'établissement réaffirmée. Depuis lors, cette dynamique s'est inscrite durablement dans le travail et l'approche des élèves.

Il pourra être noté qu'au cours de cette précédente période les effectifs seront passés de 437 élèves (2016) à 640 élèves (2022). Cette évolution est importante et elle se poursuit à un moment où les effectifs élèves du département - après avoir atteint un plafond en 2021 - sont à présent en baisse. **Le collège le Haut Gesvres est implanté sur un territoire où la démographie est dynamique impliquant des adaptations diverses. 700 élèves attendus en septembre 2022 : un nouveau seuil pour le collège.**

Le projet d'établissement doit être un levier en terme de communication interne notamment, en ce sens qu'il suscite un débat et un échange d'idées pour bien poser les axes du projet. La réflexion développée offrant à chacun l'opportunité d'agir sur les trois missions originelles de l'éducation nationale ⇨ **- l'instruction - l'éducation - la socialisation**

Il a été défini qu'il convenait, dans le cadre du projet d'établissement, d'insister sur l'une ou l'autre de ces missions en fonction des élèves accueillis. L'objectif essentiel et majeur étant d'amener chaque élève à son niveau maximum de compétence.

Il est aisé et rapide de placer le collège le Haut Gesvres dans une configuration d'établissement favorisé en fonction de sa situation et de son recrutement. S'il est vrai qu'il s'agit d'un établissement où la proportion d'élèves issus de milieux socio-professionnels favorisés est plus importante que dans nombre de collèges de Loire-Atlantique, il ne convient pas d'y voir un quelconque déterminisme social selon lequel il n'y a pas de cas d'élèves auxquels il faut apporter une réponse scolaire spécifique.

Un écart important existe entre des élèves particulièrement scolaires en capacité de produire du travail et des résultats et des élèves affichant très ostensiblement un désintérêt pour les études. Cette amplitude des comportements est très marquée, elle constitue un axe de réflexion et de travail.

La question de l'ambition scolaire doit être au cœur de notre action pour répondre aux besoins des élèves.

"**Un collège pour la réussite de tous les élèves**"
constituera l'esprit du projet.

☛ *L'élève : Acteur de sa scolarité*

Permettre à chacun des élèves, en fonction de ses capacités, de tirer le maximum de profit de son passage au sein du collège Le Haut Gesvres, afin d'être l'acteur de sa scolarité, de son parcours de formation et de son orientation est notre objectif majeur. C'est en cela que nous parviendrons à apporter notre pierre en matière d'éducation à la citoyenneté en permettant à ces adolescents d'acquérir l'autonomie nécessaire pour qu'ils s'épanouissent pleinement en profitant de l'apport de leurs professeurs et de l'ensemble des membres de la communauté éducative pour jouer à terme un rôle de citoyen actif dans la société.

Le triptyque cher à Jules FERRY « Instruire, socialiser et éduquer » prend ici tout son sens **en donnant à chacun des partenaires impliqués, essentiellement l'école et les parents, la possibilité d'intervenir tour à tour, en respectant ce qui relève de la capacité de chacun pour contribuer à l'évolution personnelle de chaque élève**, de chaque enfant.

☛ *L'engagement de tous les acteurs*

Le projet d'établissement représente un prolongement de l'action de chacun et l'affichage d'une démarche collective réaffirmée. Cette perspective sera **atteinte dans un climat de confiance réciproque entre tous** : Personnels de l'établissement, élèves, parents et partenaires institutionnels. Une confiance qu'il faut veiller à entretenir.

Au-delà de la déclaration de principes, il importe que le projet soit l'objet d'une appropriation par chacun des acteurs.

Ce projet aura un sens dans la mesure où il sera la référence dans les pratiques et comportements au quotidien.

Cette dimension est essentielle, c'est un travail continu qu'il faut mener afin de « *faire du projet sans en avoir l'air* ».

☛ *La formation des personnels*

Les personnels ont l'opportunité, en concertation avec le chef d'établissement, de définir leur programme de formation continue sur un plan individuel.

Par ailleurs, dans la suite d'initiatives déjà prises, il est établi qu'il convient de favoriser des actions de formation collective (disciplinaires ou inter-disciplinaires) sur site permettant d'ajouter plus encore à la démarche de projet.

La **co-formation par la mutualisation** des pratiques est importante. Elle existe et doit être encouragée. Le travail développé autour de l'AP notamment a contribué à permettre des transferts de pratiques professionnelles.

Les actions inter-cycles vers les écoles et les lycées s'inscrivent dans cette perspective.

☛ *L'évaluation du projet*

Un projet doit poser la question de sa propre évaluation.

Les indicateurs institutionnels APAE apportent ces éléments et ils sont très positifs suite au précédent projet.

Ils sont à la disposition de tous les personnels.

Les résultats au DNB ont connu une évolution positive dans la réussite à l'examen et dans les mentions attribuées.

Le travail d'orientation constitue également un indicateur pertinent démontrant que les élèves sont accompagnés dans leurs projets.

↳ Des fiches actions, au format défini, doivent être constituées chemin faisant ⇨ pour illustrer concrètement le projet mené et contribuer à la communication interne.

Ce projet ne représente pas une fin en soi, il est un moyen ; un outil de communication visant à porter à la connaissance des individus impliqués la réflexion menée par la communauté éducative sur la politique du collège pour traiter avec équité les élèves qui y effectuent une partie de leur scolarité.

ACADÉMIE DE NANTES
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de la Loire-Atlantique

RECTORAT DE NANTES	NOM ETABLISSEMENT (0442418p) **Collège Le Haut Gesvres** VILLE **TREILLIERES**

Contrat d'objectifs

1. ETAT DES LIEUX – DIAGNOSTIC :

Située à 15 km au nord de Nantes, la commune de Treillières – étirée sur 12 km – a enregistré une évolution démographique significative depuis les années 80. Commune à dominante rurale, Treillières ne cesse d'évoluer en espace rurbain (et non péri-urbain) avec ce que cela peut supposer comme spécificités et attentes.
Outre la commune de Treillières, le collège accueille également des élèves des communes de Grandchamp-des-Fontaines et de Vigneux de Bretagne (La Pâquelais). Le collège Le Haut Gesvres a été créé en 2002 avec une capacité d'accueil de 600 élèves. Les effectifs ont connu à l'origine une croissance constante et n'ont ensuite cessé de baisser à partir de 2007 : 657 élèves en 2007 et 441 en 2016. Depuis 2015, les effectifs progressent régulièrement. 585 élèves ont été accueillis à la rentrée de septembre 2020.
La commune compte par ailleurs un collège privé dont l'implantation est proche du collège Le Haut Gesvres

Le collège Le Haut Gesvres est à présent réinstallé dans une position favorable sur son territoire. Les relations avec les partenaires sont bonnes. Un travail sur l'image a été conduit à différents niveaux. Chacun a été amené à saisir qu'il était vecteur et acteur de cette communication nécessaire pour valoriser l'action globale. Les initiatives impulsées depuis cinq ans doivent être suivies et développées.

L'hétérogénéité : une réalité et un atout - La question de l'ambition scolaire est la clé de voute des actions développées et à développer. Il existe un écart entre des élèves particulièrement scolaires, en capacité de produire du travail et des résultats, et d'autres peu nombreux affichant parfois, assez ostensiblement, un désintérêt pour les études pour des raisons sociales, culturelles. Il n'y a pas de rapport défiant vis-à-vis de l'institution scolaire : le climat scolaire est relativement apaisé.
Il convient de mettre en évidence l'évolution forte du nombre des PAP depuis ces six années avec une prise en compte effective par les enseignants dans le traitement de la différenciation scolaire et de l'hétérogénéité des profils pour des raisons multiples liées aux ''dys'' ou autres.

Évolution orientation post 3ème : La tendance globale correspond à une règle : 2/3 Voie générale et technologique – 1/3 Voie professionnelle voire 3/4 -1/4.

Résultats DNB : Les résultats sont en progrès depuis 2016. Cette évolution est intéressante. La conforter est un enjeu. Permettre la réussite des élèves au-delà du collège est l'enjeu majeur qui doit être perçu par chacun pour orienter l'action développée.

Origine socio-professionnelle : 40% des élèves ont leurs parents dans la catégorie ''Cadres supérieurs et enseignants'', 14% dans la catégorie ''Cadres moyens'', 23% dans la catégorie ''employés, artisans, commerçants et agriculteurs'' et enfin 21% dans la catégorie ''Ouvriers et inactifs''. Les PCS favorisées diminuent sensiblement au bénéfice d'une légère augmentation des PCS moins favorisées. La mixité se développe.

Boursiers : Le pourcentage de boursiers est inférieur à celui observé au niveau académique : il y a toutefois des situations très délicates vis-à-vis desquelles il convient d'être très attentif pour bien les traiter.

Ressources mobilisables dans l'établissement :
L'ensemble de l'équipe enseignante est mobilisé dans le cadre défini du projet d'établissement en lien avec l'esprit de la réforme du collège. Mieux faire réussir tous les élèves est un objectif bien partagé. Accueillir le public scolaire dans sa diversité et son hétérogénéité est bien admis. Les élèves les plus en difficulté sont accompagnés. Certains profils d'élèves sont toutefois déstabilisants.

Le contexte antérieur de l'établissement lié à la baisse des effectifs a constitué un levier pour réagir, se mobiliser et permettre de se présenter dans une configuration visant à mieux capter les élèves du primaire du secteur. Aujourd'hui les effectifs augmentent de façon très significative. L'établissement compte près de 585 élèves répartis dans 22 divisions (440 élèves / 16 div. en 2015). 637 élèves sont attendus en septembre 2021.

Points d'appui :

- Une expertise professionnelle des enseignants avec un engagement constant dans les missions confiées ;
- La volonté toujours présente de développer des classes à projet. Les enseignants ont la capacité de travailler en pédagogie de projet, pédagogie qui favorise peut-être davantage les élèves moins scolaires pour progresser et permet tout autant aux élèves plus scolaires de poursuivre leur évolution ;
- La question de l'hétérogénéité n'est pas éludée. Elle est même envisagée comme un point prioritaire et un atout pour le collège. L'enjeu est de développer au quotidien une pédagogie permettant à chacun de réussir selon ses objectifs et ses capacités. L'enjeu est encore d'affirmer le rôle structurant de l'institution que nous représentons en rappelant les valeurs relatives au travail pour accéder à la connaissance sous ses différentes formes.
- L'engagement - après une phase d'expérimentation pédagogique - de l'ensemble des classes de 6ème dans l'évaluation non chiffrée : il est question d'une approche autour de l'évaluation par compétences, d'évaluations critériées également, en fédérant toutes les équipes capables de faire preuve d'innovation au service des élèves. Le collège s'inscrit dans une logique de continuité du cycle 3 ;
- Des relations installées mais pouvant être encore développées entre les écoles primaires et le collège : cet axe peut permettre d'enrichir l'AP de 6ème et au-delà de ce qui a été fait dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme. C'est un point d'appui important dans le cadre du travail de renforcement du conseil école-collège. La logique doit être la même vis-à-vis du-des lycées ;
- Le projet d'établissement a été un levier pour bien poser plusieurs principes :
  - Ne pas transformer des différences en inégalités ;
  - Faire évoluer le statut de l'erreur qui est stigmatisant : travail sur l'évaluation notée, non notée et bien critériée ;
  - Déceler les compétences de chacun, pour pouvoir les développer ;
  - Aboutir à une définition commune de « l'élève acteur de son parcours » ;
  - Réaffirmer la valeur de l'exemplarité des adultes.

Il convient de noter qu'il a été possible de réaliser un document répertoriant les projets d'enseignement dans toutes les disciplines. Cet indicateur était évoqué dans le précédent contrat d'objectifs et il a été réalisé. Ce document est important car il a permis de mettre en évidence les perspectives de travail dans les disciplines et de les porter à la connaissance de tous. Pareilles réalisation et approche sont intéressantes dans les dynamiques internes pour partager, mutualiser et accueillir les nouveaux collègues.

Durant les six années passées, l'identité du collège s'est affirmée, en lien avec des engagements multiples, autour du développement durable notamment et pas seulement.

Au-delà des points d'appui, l'évolution des effectifs est un problème et une source d'inquiétudes par rapport aux moyens matériels d'accueil.
Ce point est à considérer dans la mesure où l'évolution démographique est effective et alors que le collège a veillé à être au rendez-vous de cette reprise après une baisse importante constante de 2009 à 2015.

2. OBJECTIFS

Trois objectifs, rappelés ci-dessous, en référence aux objectifs nationaux et académiques et également en lien avec le projet d'établissement.

Lignes directrices :

- Conduire le maximum d'élèves aux niveaux de compétences attendues en fin de scolarité et à l'obtention des diplômes correspondants.
- Intégrer pleinement et dans tous les objectifs les aspects contenus dans les nouveaux programmes sur les questions relevant du développement durable.

Objectif 1 – Favoriser la réussite de tous les élèves : de l'ambition pour chaque élève

Objectif 2 – Acquérir des savoirs, développer des connaissances et construire des compétences

Objectif 3 – Renforcer la citoyenneté et l'ouverture culturelle

3. PROGRAMME D'ACTIONS ET INDICATEURS

OBJECTIF 1 – FAVORISER LA REUSSITE DE TOUS LES ELEVES : DE L'AMBITION POUR CHAQUE ELEVE

Action 1-1 – Prendre en charge et traiter la difficulté scolaire dès l'entrée en 6ème

. Avec le renforcement de l'idée de parcours dans le cadre de la liaison intercycles avec le conseil écoles-collège. Il convient de maintenir, développer, diversifier les actions d'information et d'accueil des élèves de CM2 et de leurs parents d'une part et de conforter les temps d'échanges et de travail entre professeurs du primaire et du collège d'autre part.
. A partir des PPRE passerelles et des éléments diagnostiqués et transmis par les professeurs des écoles, prise en charge plus rapide des élèves dans le cadre de l'accompagnement personnalisé.
. Avec un repérage des difficultés des élèves et une proposition des réponses à apporter
. Avec l'AP, accompagnement personnalisé, déployé en 6ème pour poser les bases du travail à effectuer avec tous les élèves.
. Avec un essai de mise en place d'entretiens individuels à l'entrée en 6ème. Il s''agit de développer des outils visant à aider les élèves à s'adapter au collège pour organiser une remédiation adaptée aux besoins effectifs des élèves en difficulté : installer l'élève, le connaître, lui consacrer le temps utile pour être reconnu dès l'entrée au collège.

↳ **Indicateur(s) retenu(s) :** Évaluations 6ème et évaluations spécifiques harmonisées / Nombre de PPRE passerelles et évolution / Nombre d'actions d'infos vers CM2 / Nombre d'actions communes associant élèves du collège et des écoles / Nombre d'élèves inscrits en ''Devoirs Faits''

Action 1-2 – Poursuivre l'évolution des pratiques pédagogiques et s'adapter de façon continue aux besoins des élèves

. Avec le travail développé dans le cadre de l'évaluation par compétences et en harmonisant les pratiques sur l'ensemble du niveau 6ème afin de faciliter l'adaptation des écoliers au collège.
. Avec l'AP, accompagnement personnalisé, possible aussi au-delà de la 6ème pour donner du sens aux apprentissages en aidant à progresser au niveau de la méthodologie et faire gagner en autonomie.
. En utilisant aussi l'AP comme levier de perfectionnement des élèves ne présentant pas de difficultés particulières pour accompagner leur réussite.
. En maintenant les EPI enseignements pratiques interdisciplinaires pour rendre plus perceptibles les apports réciproques des disciplines les unes aux autres.
. Avec la mise en œuvre du dispositif ''Devoirs Faits'' pour le plus grand nombre d'élèves selon les moyens alloués.

↳ **Indicateur(s) retenu(s) :** Nombre d'EPI par niveau de classe / nombre d'associations disciplinaires en AP / Nombre de matières engagées dans l'évaluation par compétences / Nombre d'élèves inscrits en ''Devoirs Faits''

Action 1-3 – Intégrer une réflexion sur le décrochage, l'orientation, la réussite au DNB et la validation du socle commun

. Il s'agit, dans ce cadre, de prendre en considération les difficultés des élèves, en identifiant de façon partagée, les facteurs prédictifs du décrochage pour aider et accompagner les élèves concernés.

↳ **Indicateur(s) retenu(s) :** Nombre des ''décrocheurs'' et actions de tutorat pour accompagner les élèves concernés / Évolution orientation 3ème Prépa-Pro / Évolution résultats au DNB et orientation post 3ème / Évolution des résultats par rapport à la maîtrise du socle en fin de cycle 4

OBJECTIF 2 – ACQUERIR DES SAVOIRS, DEVELOPPER DES CONNAISSANCES ET CONSTRUIRE DES COMPETENCES

Action 2-1 – Parvenir à articuler savoirs, connaissances et compétences

. Avec des projets d'enseignement dans toutes les disciplines. Il est question de rechercher une cohérence globale permettant toutefois l'expression de la liberté pédagogique tout en partageant et mutualisant les outils pédagogiques au bénéfice des élèves.
. Avec des devoirs communs, vus comme des opportunités de travail partagé et mis en commun dans les disciplines pour des progressions pédagogiques harmonisées.
. Avec les EPI pour favoriser et valoriser les démarches de projets interdisciplinaires
. En donnant sa place à l'évaluation par compétences au-delà du travail développé en 6ème afin de mettre l'accent sur l'acquisition de compétences au service de l'utilisation des connaissances.
. Avec la démarche du pôle sciences définie avec les professeurs tout en conservant les spécificités disciplinaires.

↳ **Indicateur(s) retenu(s) :** Projets de disciplines à entretenir, à adapter / Évolution du nombre des devoirs communs / Nombre d'EPI et projets interdisciplinaires / Démarche pôle sciences et autres

Action 2-2 – Développer le Parcours Avenir

. Faire du choix d'orientation un processus continu et accompagné par différents acteurs (conseiller d'orientation, professeurs principaux, professeurs, conseiller principal d'éducation, Vie Scolaire, documentaliste, direction, professionnels…)
. Renforcer l'articulation collège/lycées

↳ **Indicateur(s) retenu(s) :** Dans le cadre d'un suivi de cohorte précis selon les taux de passage en seconde G et T / taux de passage en 1ère G / en 1ère T / taux de redoublement de seconde G / nombre d'élèves affectés en seconde professionnelle / Nombre d'élèves sans solution après les opérations d'affectation / Nombre d'élèves bénéficiant d'actions associant collège et lycées

OBJECTIF 3 – RENFORCER LA CITOYENNETE ET L'OUVERTURE CULTURELLE

Action 3-1 – Renforcer l'apprentissage de la citoyenneté pour bien vivre au collège et dans son environnement

. Avec la création des tuteurs-médiateurs (élèves de 4ème) pour développer la notion d'accueil des nouveaux élèves à l'entrée en 6ème et participer à un dispositif de médiation entre pairs pour régler les petits conflits et traiter les problématiques relatives au harcèlement.
. Avec une formation des délégués intégrée dans un projet vie scolaire lui-même plus articulé avec les actions pédagogiques.
. Avec l'émergence d'un projet éducatif plus global intégrant chacun des acteurs et la Vie scolaire
. Avec le maintien de l'engagement dans le travail mené sur le développement durable en associant les éco-délégués afin de conforter la labellisation **E3D** EXCELLENCE déjà obtenue.
. Avec le développement de la réflexion sur les questions relatives à l'égalité hommes-femmes
. Avec la mise en œuvre des actions de sensibilisation et de formation sur le thème de la sécurité routière en lien avec le CESC.
. Avec le renforcement de la formation au PSC1 (en dehors du contexte de crise sanitaire covid).
. Avec des actions impliquant et responsabilisant les élèves notamment, pour contribuer à l'amélioration du cadre de vie dans le collège (Conseil Vie Collégienne).

↳ **Indicateur(s) retenu(s) :** Nombre d'élèves engagés dans l'action tuteurs-médiateurs / Nombre d'actions participant à cette relation / Nombre d'élèves formés au PSC1 / Suivi (nombre et nature) des actions développées sur les thèmes évoqués / Evolution du climat scolaire et nombre de sanctions / Nombre d'actions sur le thème de la sécurité routière / Réunions des éco-délégués / Réunions CESC / Nombre de Parcours Citoyens et de Santé

Action 3-2 – Développer le sens culturel et artistique des élèves

. En profitant de l'offre culturelle proposée au niveau de la communauté de communes pour amener les élèves vers des lieux de spectacles vivants et aller au contact de démarches artistiques
. En bénéficiant de la proximité de l'agglomération nantaise riche de son patrimoine et de ses activités culturelles.
. En créant des moments culturels dans l'établissement comme des expositions, des concours de lecture, des opérations associant parents ou acteurs locaux de la culture.

↳ **Indicateur(s) retenu(s) :** Nombre et variété d'opérations menées en lien avec le projet d'établissement / Nombre de Parcours artistiques

Action 3-3 – Maintenir, accompagner la dynamique d'ouverture autour des langues

. En installant le collège dans un projet durable d'appariement avec un établissement allemand. L'objectif majeur visé est d'assurer la pérennité de l'enseignement de l'allemand LV2 et de permettre un véritable choix au niveau LV2.
. En confortant le travail mené en LCA pour ouvrir au maximum d'élèves cette option.
. En renouvelant l'engagement dans les démarches de projet pour développer des sorties ou séjours pédagogiques sur des thèmes dans la continuité du travail entrepris.

↳ **Indicateur(s) retenu(s) :** Suivi des projets développés et/ou à développer en lien avec le projet d'établissement / Évolution de l'offre LV2 avec un choix possible / Nombre de germanistes / Nombre d'élèves en LCA (latin et grec)

4. DUREE - MODALITES D'EVALUATION

A l'instar du projet d'établissement auquel il fait suite, ce contrat est pluriannuel. Il a été conçu par le conseil pédagogique au cours des réunions durant l'année scolaire 2020/2021. Il a été présenté au Conseil d'administration (CA) du 23 mars 2021.

Il prend effet à compter de sa date de signature pour une période de 4 ans. Il fera l'objet d'une évaluation interne annuelle par le conseil pédagogique, qui conduira à un bilan inclus dans le rapport annuel sur le fonctionnement pédagogique, transmis à la fois à l'IA-DASEN et au Recteur d'académie, après adoption par le CA.

Fait à Nantes, le 10 juin 2021

(document original signé disponible au secrétariat de direction du collège)

Le Chef d'établissement

L'Inspecteur d'académie,
Directeur académique des services
de l'Education nationale de Loire-Atlantique

Yves NOËL

Le Recteur d'Académie

William MAROIS

Le projet d'établissement du collège le Haut Gesvres
vu par ses élèves

⇩
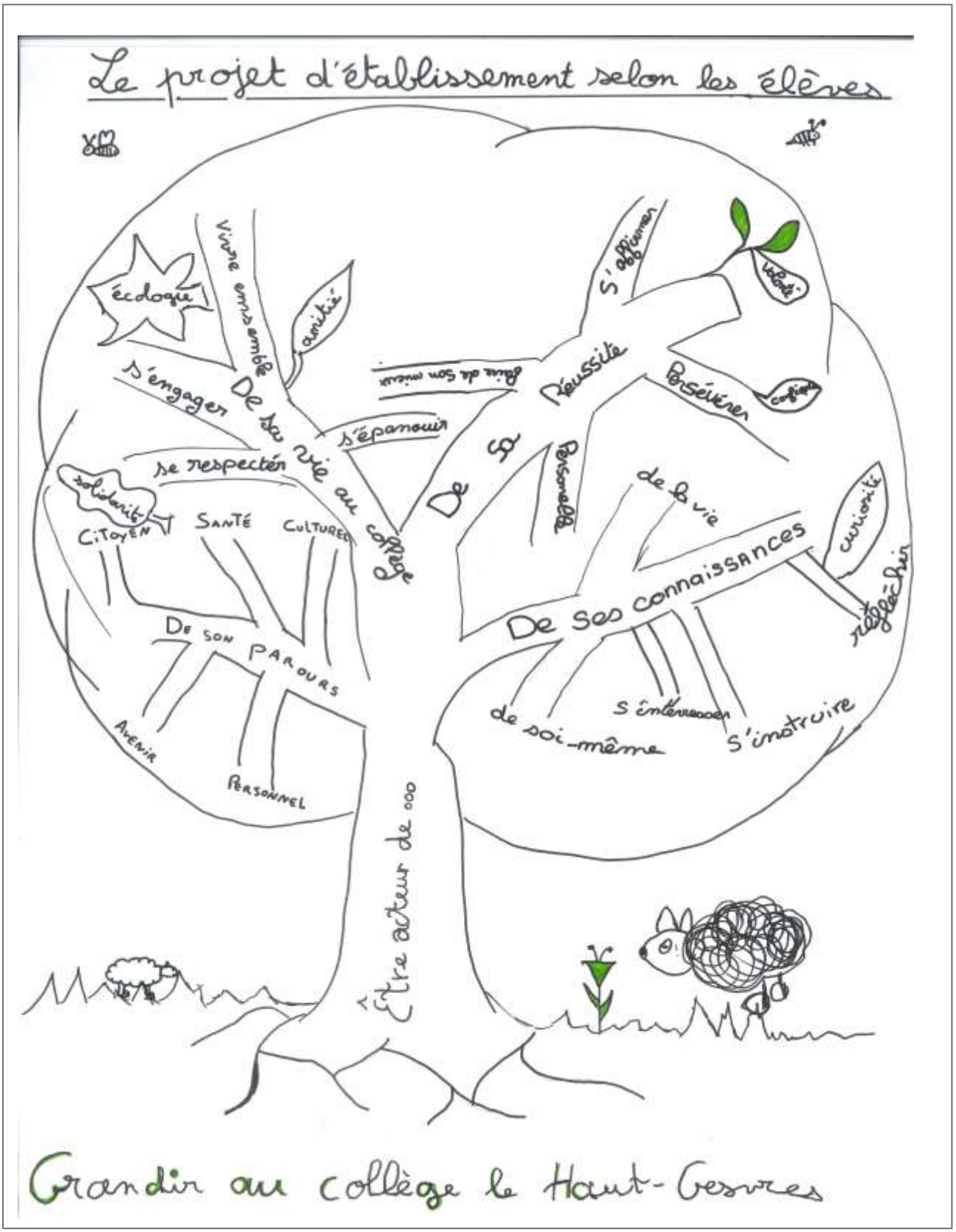
Production d'un groupe des élèves du CVC en Mai 2022 ➔ Hugo AMELINE (5e6) - Sarah CHAKI (6e7) - Juliette COQUILLON (6e6) - Elsa HERRARD (6e4) - Alice NICHOLLS (6e7) - Stella POIRIER (6e6) - Léna RINCON (6e3)